



Relevé de conclusions

Conseil de quartier de Saint-Florent

Mardi 25 novembre 2014 – 20h

Direction des Vies Participatives

Rédacteur : Sabrina VOLET

CSC « Les Chemins Blancs »

Co-Présidente élue : Agnès JARRY.

Elus municipaux : Romain DUPEYROU ; Jacques ARTHUR ; Amaury BREUILLE.

Agents municipaux : Sabrina VOLET (Direction des Vies Participatives)

Membres : Joëlle AUMONIER ; Béatrice AVRIL ; Elizabeth BARRAULT ; Jean-François BOUHIRON ; David CHASSERIAU ; Eurydice CLUZEAU ; Roland COLLOT ; Valère CREPIN ; Sylvie DUPUIS DULUC ; Antoinette JARRY ; Alexandre JERÔME ; Isabelle JERÔME ; Hélène LEMAITRE (vise-présidente du CSC) ; Gaëlle MANGIN ; Franck MOINARD ; Chantal MOREAU ; Jean NEBAS ; Alain ROBERT ; Jacques THIOULET.

Excusés : Vincent COURTADE ; Eric PERSAIS (Conseiller municipal).

Absents : Jean-Michel HUESCA ; Amandine MAGUER ; Christine RIALLAND

Public : 12 personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Accueil et présentation des membres
 2. Présentation du dispositif de la vie participative et des Conseils de quartier
 3. Informations sur les projets en attente
 4. Installation du nouveau Conseil de quartier
 5. Questions diverses
-

1. Accueil et présentation des membres

Par Agnès JARRY, Conseillère municipale et Co-présidente élue du Conseil de quartier de Saint-Florent.

Agnès JARRY, Co-présidente élue souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et invite les Conseillers de quartier, ainsi que le public à se présenter.

2. Présentation du dispositif de la vie participative et des Conseils de quartier

Présenté par Romain DUPEYROU, Conseiller municipal

2.1 - Fondamentaux de la vie participative niortaise

Rappel des objectifs d'origine :

- Donner aux habitants les moyens de contribuer à la vie des quartiers
- Mettre en place et assurer le fonctionnement d'instances de participation : les Conseils de quartier

2.2 – Les Conseils de quartier

Les conseils de quartier sont ouverts à toute personne volontaire résidant ou travaillant dans le quartier et âgée de 16 ans minimum. Toute association du quartier peut être représentée au sein du conseil par un membre.

Leur rôle :

Les Conseils de quartier sont des lieux de débat des projets d'amélioration de cadre de vie, d'animation de la vie du quartier. Ce sont des espaces d'information privilégiés sur les politiques publiques mises en œuvre par la Ville ou d'autres instances ayant un impact sur le quartier. Ils ont également une mission d'animation et de mobilisation des habitants dans la vie du quartier.

2.3– Présentation du service Vie participative

Votre interlocuteur privilégié pour l'ensemble du dispositif participatif :

- Sabrina VOLET et Marc MONNERIE, coordinateurs Vie participative
- Bénédicte GABRIEL, cheffe du service Vie participative
- Laurence FAUCON, directrice des Vies participatives
- Simon ROUANET, chargé de suivi administratif, logistique et événementiel

A noter qu'une plaquette « Vie participative, mode d'emploi » est à disposition de l'ensemble des membres en format papier et accessible sur le site de la ville www.vivre-a-niort.com

3. Informations sur les projets en attente

Présentées par Agnès JARRY, Co-présidente élue et Sabrina VOLET Coordinatrice Vie participative

3.1 - Les toilettes du Centre Socioculturel « Les Chemins blancs »

Etant très vétustes, le Conseil de quartier (à la demande du CSC) a décidé de porter le projet. Il a consisté à construire un nouveau bâtiment de 40m² de surface au sol, qui comprend :

- 2 WC pour les enfants
- 3 WC pour les adultes
- 2 WC pour les PMR
- 1 douche.
- 1 cabanon poubelles

Concernant la démolition des anciens sanitaires : La consultation des entreprises est en cours. Les travaux devraient démarrer début 2015.

3.2 – Rue de Goise

Avancées des travaux : Les concessionnaires sont intervenus (renouvellement de câbles par ErDF).

Les travaux de voirie sont prévus semaine 48 pour une dizaine de jours : mise en place des ilots, cases de stationnement, zones poubelles, d'une ligne jaune, pose des coussins berlinois et des panneaux.

Les travaux correspondent au projet d'aménagement réalisé en concertation avec le Conseil de quartier et les riverains entre 2012 et 2013.

Plan du projet de sécurisation de la rue de Goise



Remarques

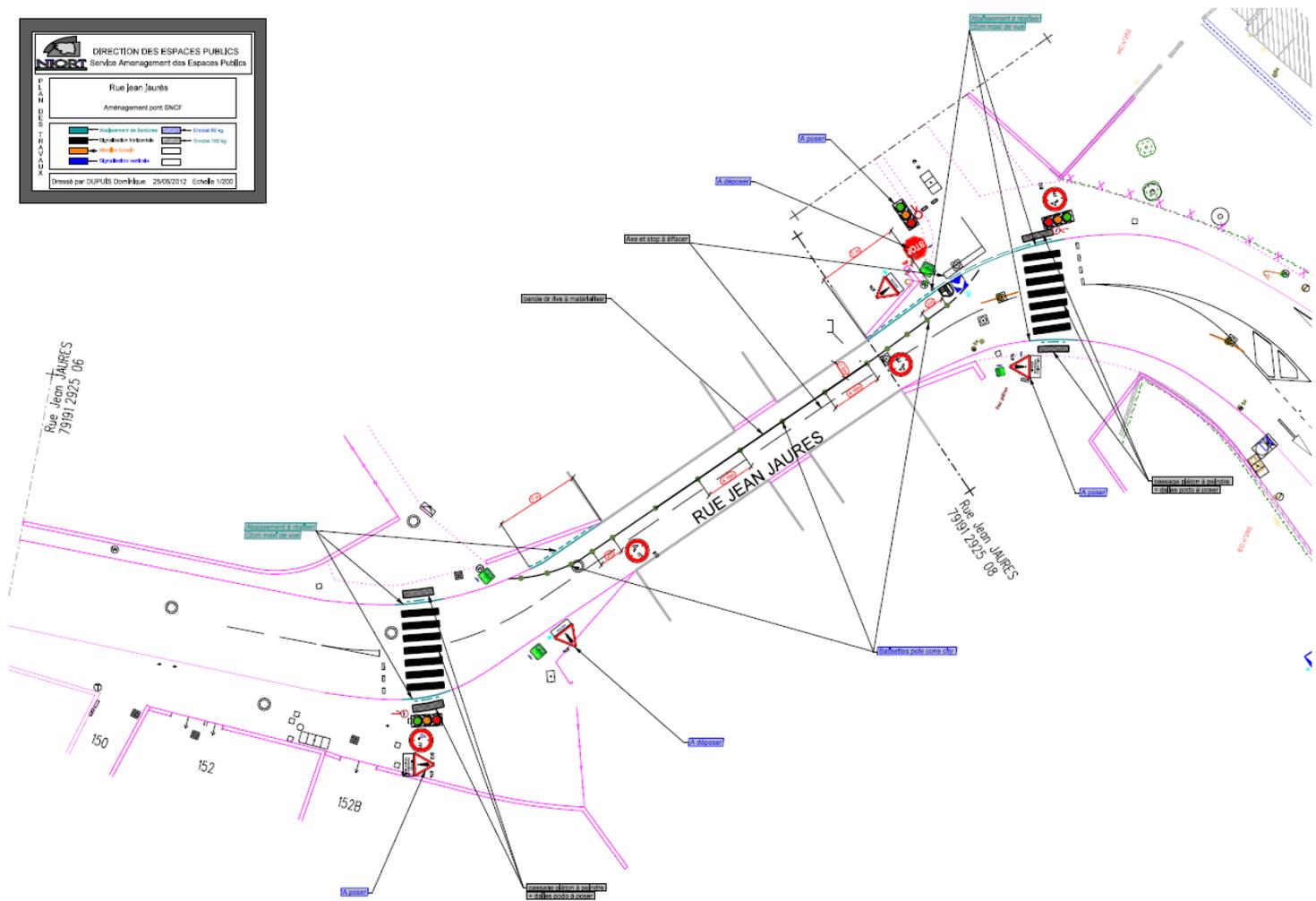
- A qui appartient le mur qui délimite la rue de Goise et l'Hôpital ?
- Pourquoi ne pas détruire ce mur, cela permettrait un élargissement de la rue et la création de trottoirs ?
- Le plan n'indique aucun trottoir pour protéger les piétons ?
- Le Conseil de quartier et les riverains admettent que ce dispositif fera ralentir les véhicules mais demandent une réflexion afin de trouver une solution à la sécurisation des piétons.

3.3 - Pont SNCF rues de Goise et Jean Jaurès

En fin de mandature, le Conseil de quartier, ainsi que des riverains ont exprimé une sensation d'insécurité sous les 2 ponts pour les piétons et les cyclistes.

La Direction des Espaces publics a réalisé une esquisse. Le projet est en attente d'arbitrage budgétaire pour 2015.

Le pont SNCF rue Jean Jaurès : la largeur du pont mesure 5 mètres, un trottoir pourrait être créé avec un passage des véhicules en alternance à l'aide de feux tricolores.



Le pont rue de Goise : La largeur du pont mesure 4 mètres. La création d'un trottoir n'est donc pas envisageable. Les véhicules circulent déjà en alternance par feux tricolores.

Remarques

- Si un trottoir est créé sous le pont rue Jean Jaurès, il faudra coordonner les feux sur l'ensemble du secteur pour permettre une fluidité du trafic.
- La rue Jean Jaurès est souvent empruntée par les véhicules pour shunter l'avenue Saint Jean d'Angély. Cette solution pourrait les dissuader.
- Les trottoirs existants à l'entrée et sortie du pont ne possèdent pas de bateaux (accessibilité aux PMR)

3.4 – Niort-Terminal

Qu'est-ce qu'une plateforme multimodale ?

Une base multimodale prend la forme d'un lieu d'échange où convergent plusieurs moyens de transport. Sur cet espace, le trafic de marchandises est transféré d'un mode de transport vers un autre.

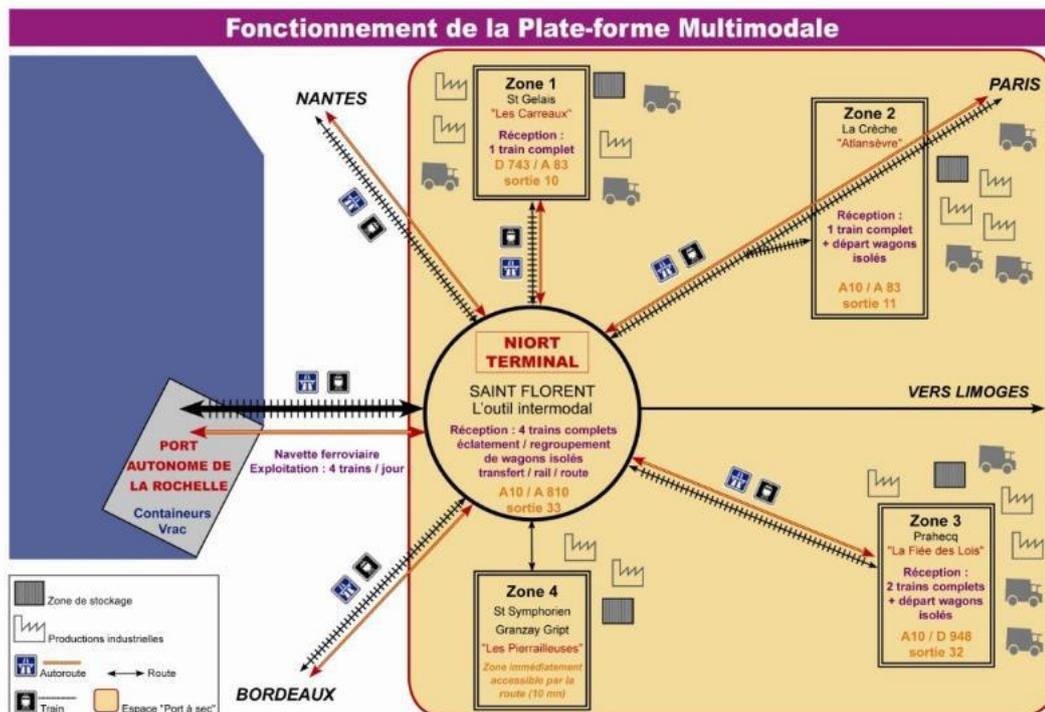
Emplacement du site ?

L'emplacement choisi est l'ancien site ferroviaire de Saint-Florent, avenue Saint-Jean d'Angély/ Rue du Sud.

Planning ?

- Septembre 2014 : Achat du terrain par la Communauté d'Agglomération du Niortais (site dépollué, débroussaillé, clôturé)
- Octobre 2014 : Comité de pilotage composé par les élus du Conseil général, Conseil Régional, Ville de Niort, Communauté d'agglomération du niortais, la Préfecture et la Chambre de Commerce et de l'Industrie.
- A ce jour : Le site est hors d'eau, les réseaux sont posés. Les travaux de terrassement (finition) sont en cours, la plateforme (700 mètres de long) réalisée avant Noël, entrée sur le rond-point.
- Février 2015 : Pose des rails
- Mai 2015 : Livraison de la plateforme

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter directement par mail le syndicat de Niort-Terminal : www.Niort-Terminal.fr



La ville de Niort se fera le relais de l'avancée des travaux dans le cadre des réunions des Conseils de quartier.

4. Installation du nouveau Conseil de quartier

Présenté par Romain DUPEYROU, Conseiller municipal

4.1 - Les conseils de quartier sont organisés en co-présidence.

Un(e) co-président(e) élu(e)

Nommé(e) par le conseil municipal

et

Un(e) co-président(e) habitant(e)

Elu(e) par le conseil de quartier

- Représentant(e) de l'équipe municipale
- Référent(e) sur les projets du conseil lors des conseils municipaux.
- Relais des projets municipaux ayant un impact sur le quartier.
- Relais des dossiers et demandes auprès des services.

- Interlocuteur (trice) privilégié(e) et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et le service vie Participative.
- Représentant(e) du conseil de quartier dans les différentes instances participatives.

Cette organisation permet :

- d'assurer la transparence au sein des conseils : dialogue permanent, échange et circulation de l'information ;
- de garantir le respect du processus démocratique et de l'intérêt général ;
- assure l'animation, la coordination et le suivi des réunions.

Son rôle :

- élu(e) par le conseil de quartier
- interlocuteur privilégié et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et le service vie participative
- représentant du conseil de quartier dans les différentes instances participatives

4.2 - Election du (de la) co-président(e) habitant(e)

Les 3 Candidats à la co-présidence :

- Jean NEBAS : 4 voix
- Joëlle AUMONIER : 11 voix
- David CHASSERIAU : 3 voix

Le vote est réalisé à bulletins secrets.

Joëlle AUMONIER est élue Co-présidente habitante par le Conseil de quartier.

4.3 - Les dispositifs complémentaires de la vie participative

→ Concertation thématique auprès des Niortais(es)

- *Expérimentation des formes innovantes de participation (Internet, rencontres informelles)*

→ Les rencontres de terrain ou « Gestion de proximité »

- *Mise en place de diagnostics partagés sur site*
- *Réponse réactive et coordonnée de la municipalité*

4.4 - Les prochains rendez-vous

→ Une visite en bus du quartier sera proposée au conseiller de quartier en janvier ou février 2015

→ Les réunions des commissions se réunissent en janvier 2015, salle de l'ex-Mairie de quartier, 189 avenue Saint-Jean d'Angély :

- Vie de quartier : Jeudi 15 janvier, à 20h
- Cadre de vie : Lundi 19 janvier, à 20h
- Valorisation patrimoine : Mardi 20 janvier, à 20h

→ PLU : lundi 9 février 18h30, Centre Du Guesclin

→ ADAP - Agenda d'accessibilité programmé : concertation courant avril

→ Prochain CQ : Mardi 31 mars, 20h, Centre Socioculturel Les chemins blancs
 Jeudi 4 juin, 20h, Centre Socioculturel Les chemins blancs (à confirmer). Cette réunion se fera en présence de M. le Maire qui a souhaité venir régulièrement à la rencontre des habitants.

4.5 - Commissions et groupes de travail thématiques

Rôles :

Groupes de travail, constitués de conseillers volontaires, autour d'un thème ou d'un projet, de manière autonome.

Leur mission est d'initier des projets et d'impulser des demandes en lien avec :

- *Le cadre de vie et l'aménagement* : espaces publics (voirie, espaces verts, propreté, éclairage, signalisation...), déplacements, mobilité (stationnement, transports en commun...)
- *La vie des quartiers* : animation, lien social, communication, développement durable...
- *La valorisation du patrimoine municipal*

4.6 - Constitution des commissions et groupes de travail thématiques

Commission Valorisation patrimoine

- Elisabeth BARRAULT
- Isabelle JEROME
- Alexandre JEROME
- David CHASSERIAU
- Antoinette JARRY

Commission Cadre de vie

- David CHASSERIAU
- Isabelle JEROME
- Alexandre JEROME
- Vincent COURTADE
- Jacques THIOLETT
- Jean-François BOUHIRON
- Roland COLLOT
- Alain ROBERT
- Jean NEBAS

Commission Vie de quartier

- Béatrice AVRIL
- Gaëlle MANGIN
- Yannick KERVRAN
- Antoinette JARRY

5. Questions diverses

➤ Les réunions de bureau sont-elles maintenues ?

Non, néanmoins les échanges entre les différentes commissions, les co-présidents et les services continueront à se faire en amont pour établir les ordres du jour des Conseils de quartier et permettre l'avancée des dossiers et demandes.

➤ Les autres années, les Conseils de quartier disposaient d'une enveloppe de financement. Aujourd'hui, qu'en est-il ?

Le budget sera mutualisé. Aussi, l'enveloppe globale n'est pas encore votée à ce jour. Mais au vu des contraintes budgétaires, elle sera revue à la baisse. Chaque commission travaillera sur un thème qui sera ensuite présenté en Conseil de quartier. Puis le Conseil municipal donnera son accord ou pas sur le principe (en tenant compte des priorités et du caractère d'intérêt général du projet proposé). Le budget sera alors fléché par projet et non plus par quartier.

➤ L'ancien Lidl Boulevard Jean Moulin : les gens du voyage occupent actuellement le parking depuis le 25 novembre.

Ce parking relève du domaine privé. La municipalité n'est pas en mesure de les faire partir. Le propriétaire doit faire une demande auprès du Préfet de mise en demeure pour les expulser.

➤ A l'entrée du parking, un panneau de délivré de permis de construire est affiché. Quel projet est envisagé ?

Un permis de construire a été délivré le 16 avril 2014 sur ce terrain à la SAS « L'ère des temps palombes ». Il s'agit d'un projet de Résidence seniors de 138 logements.

➤ Des commissions « inter-quartier » seront-elles créées ?

Oui, autour du patrimoine, du vélo et du déplacement.

➤ Jacques ARTHUR souhaite qu'une réflexion soit menée cette année sur les monuments. Lors du 11 novembre dernier, seulement 4 personnes étaient présentes à la cérémonie sur Saint-Florent. Il invite les conseillers de quartier à se rendre à la cérémonie du 8 Mai prochain.

Ces informations seront relayées aux services techniques. Une réponse sera apportée lors du prochain Conseil de quartier.